

## UAA 2.1.4. Participer au processus démocratique

### Compétence

- Participer à la vie de la classe dans le respect de l'égalité de droit

### Processus

#### Appliquer

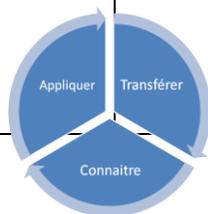
À partir d'exemples\*, amener les élèves à :

- Organiser l'espace de la discussion
- Problématiser l'objet de la discussion
- Identifier des problèmes liés à la vie de classe
- Rechercher ensemble des solutions à ces problèmes et en débattre
- Élaborer un processus de décision
- Se mettre d'accord sur une solution et établir des règles d'action
- Évaluer la manière dont la discussion s'est déroulée

#### Transférer

À partir de situations nouvelles, amener les élèves à :

- Produire collectivement des règles du vivre ensemble qui respectent l'égalité de droit



#### Connaitre

- Expliciter les concepts et les notions et les illustrer par un exemple
- Expliciter les conditions d'un espace de discussion
- Expliciter les règles de la participation au débat
- Expliciter les méthodes de décision collective

### Ressources

#### Prérequis

Socles de compétences EPC : 2 ; 3 ; 5 ; 7.2 ; 8 ; 9

#### Savoirs

##### **Concepts et notions**

- Égalité de droit
- Participation politique
- Devoir de participation, Droit à la non-participation
- Délibération
- Liberté

#### Savoir-faire

- Établir un espace de discussion
- Participer à un débat
- Décider collectivement
- Prendre position de manière argumentée

#### Attitude

- Se décentrer par la discussion

\* Par « exemple », on entend ici un texte, une image, un film, un témoignage, une situation vécue, une question d'actualité, etc.

## Français

La certification de la discussion entre élèves fait partie des attendus du *Référentiel* et du *Programme du 3<sup>e</sup> degré* (Fiche 4 - *Prendre sa place dans une discussion de groupe : réunion, débat*). Néanmoins l'apprentissage de la décision collective peut être initié au 2<sup>e</sup> degré dans le cadre de cette UAA 2.1.4. En effet :

- la fiche/compétence 7 du *Programme du 1<sup>er</sup> degré* (*S'écouter et se parler dans le cadre scolaire et social*, p. 62) a déjà initié les élèves à l'échange entre pairs : travail de groupe, conseil de tous, discussion sur une lecture ou un évènement... ;
- les objets et les apprentissages du *Programme du 2<sup>e</sup> degré* relatifs à l'argumentation (Fiche/compétence 1 - *Comprendre la visée argumentative d'un texte, rédiger un texte argumenté pour informer et convaincre un public déterminé*) et à la communication orale (Fiche/compétence 3 - *Tenir son rôle dans un échange verbal à deux en respectant le but de l'échange et en adaptant son projet de parole et d'écoute au rôle qu'on y tient*) préparent les élèves à discuter (en présence d'un modérateur enseignant) de règles de vivre ensemble pour aboutir à une décision commune (charte de classe par exemple) ;
- quelques ressources, prévues au 3<sup>e</sup> degré pour la discussion de groupe (Fiche/compétence 4 - *Prendre sa place dans une discussion de groupe en intervenant à propos, en adaptant son projet de parole et d'écoute aux enjeux de la réunion ou du débat ainsi qu'au rôle qu'on y tient*) seront sans doute convoquées anticipativement pour aider les élèves à décider collectivement et démocratiquement.

### Programme du 2<sup>e</sup> degré

Fiche/compétence 1 pour la dimension argumentative (*Programme*, pp. 19-21)

Apprentissages/ressources :

- Construction d'une démarche argumentative
  - o Identification ou délimitation du thème
  - o Distinction des faits et des opinions
  - o Recours à plusieurs sortes d'arguments : l'exemple, la définition, la narration, la comparaison, les lieux d'autorité (le plus grand nombre, la sagesse populaire, les statistiques, les sources, les citations, les personnes...), l'appel aux valeurs, l'appel aux bons sentiments
  - o Pertinence de l'ordre des arguments avancés et conclusion de l'argumentation
- Choix énonciatifs
  - o Indices (pronoms personnels...) qui renvoient à la présence plus ou moins marquée ou masquée de l'énonciateur et du destinataire
  - o Indices de jugement du locuteur envers l'énoncé : termes appréciatifs et dépréciatifs, formules de prise en charge du discours (« à mon avis, je pense que... »), insertion du discours de l'autre : discours direct et discours rapporté (« certains disent que, d'après une certaine presse... »)
  - o Prise en compte de son interlocuteur : ce qu'il est capable de comprendre et de se laisser dire dans un contexte de communication précis (ne pas faire perdre la face à l'interlocuteur)
  - o Valeurs des modes et des temps : formulation du souhait, de l'hypothèse, du probable, de l'achèvement ou non...
  - o Procédés destinés à produire de l'humour, à susciter l'adhésion...

- Cohérence interne du document
  - o Procédés de reprise de l'information : pronominalisation, répétition, synonymie
  - o Organismes textuels spatiaux, temporels et logiques
  - o Formulations de la cause, de la conséquence, de l'opposition, de la concession

Fiche/compétence 3 pour l'échange oral (*Programme*, pp. 25-27)

Objets à écouter et à produire :

- Entretiens, sous la forme de dialogues argumentatifs pour préparer au débat régulé argumenté (3<sup>e</sup> degré)

Apprentissages/ressources :

Conscience et maîtrise de son profil personnel et du profil de son interlocuteur (voix, corps, ressources langagières)

- la voix et son utilisation : débit, pauses, volume, intonation, articulation
- le corps et son utilisation : la posture, l'occupation de l'espace, le regard, les gestes
- les compétences énonciatives et langagières :
  - o Tenir compte de la situation de communication : contraintes des situations sociales dans lesquelles le genre est réalisé (caractère public ou privé du lieu, statut social du lieu et du moment de la communication)
  - o Anticiper et planifier : prise d'informations sur le thème ; choix raisonné des expressions linguistiques qui désignent les interlocuteurs et des tournures qui assurent la cohésion de l'échange ; choix du registre de langue approprié, du vocabulaire spécialisé ou non, abstrait ou concret, connoté ou non
  - o Soigner la relation lors de l'échange :
    - respect des conditions d'écoute active : silence, attention, décentration
    - respect des rôles socioculturels (liés aux statuts sociaux, aux rapports hiérarchiques)
    - gestion des tours et des temps de parole : identification des signaux de fin de tour
    - respect des personnes par le recours aux règles de courtoisie : ménager la face, respecter le territoire, modaliser le propos, « réparer » (excuse, modification de comportement...) une attitude ou un propos perçu comme non respectueux
    - régulation de l'échange : recadrage du sujet...

Évaluation du degré de réussite de l'échange et propositions de pistes d'ajustement dans les domaines de la voix, du corps et des ressources langagières